



La Réunion-Mayotte

Évolutions démographiques depuis 60 ans Une population vieillissante

Au 1^{er} janvier 2016, 851 000 personnes résident à La Réunion. Depuis la fin des années 2000, la population augmente moins vite qu'auparavant, en raison de départs maintenant plus nombreux que les arrivées et d'un solde naturel en légère baisse. Largement positif en raison d'une fécondité bien plus élevée qu'en métropole, le solde naturel reste le moteur de la démographie réunionnaise (+ 9 500 personnes en 2015). Si la fécondité des femmes a fortement baissé depuis le début des années 1950, elle se stabilise depuis 1990. En parallèle, l'espérance de vie a fortement progressé : depuis 60 ans, elle augmente chaque année de six mois en moyenne. À la naissance, les hommes ont une espérance de vie de 77 ans et les femmes de 84 ans, soit deux ans de moins qu'en métropole. La mortalité des hommes est plus forte et plus précoce que celle des femmes : la moitié d'entre eux ont moins de 69 ans au moment de leur décès contre 80 ans pour les femmes. Le visage de la population réunionnaise s'est ainsi considérablement transformé depuis la départementalisation en 1946. Si La Réunion reste un territoire jeune en comparaison des autres départements français, sa population vieillit. La part des personnes de 60 ans ou plus triple de la fin des années 1960 à nos jours.

Sébastien Ajir, Ravi Baktavatsalou et Sébastien Seguin, Insee

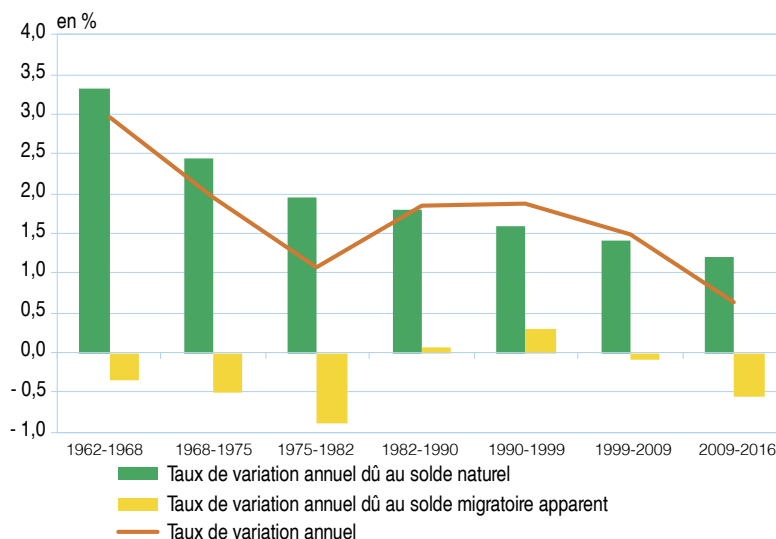
La population de La Réunion est estimée à 851 000 habitants au 1^{er} janvier 2016. De 2009 à 2016, la population augmente de 0,6 % par an en moyenne, plus vite qu'en métropole (+ 0,5 %). Néanmoins, la population progresse deux à trois fois moins vite qu'au cours des dernières décennies : elle augmentait de 1,5 % par an entre 1999 et 2009 et de 1,9 % par an entre 1990 et 1999 (figure 1).

Des départs à présent plus nombreux que les arrivées

Plus de personnes quittent La Réunion qu'il n'en arrivent. Ce **solde migratoire** (*définitions*) négatif atténue la croissance de la population. Toutefois, entre La Réunion et la métropole, le solde migratoire est uniquement négatif pour les personnes âgées de 15 à 24 ans. Entre 2012 et 2016, 3 700 jeunes partent ainsi chaque année pour 1 600 arrivées, soit un solde migratoire de - 2 100 jeunes en moyenne par an. Les politiques

1 La population augmente moins vite depuis la fin des années 2000

Évolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population de La Réunion



Sources : Insee, Recensements de la population et statistiques de l'état civil.

locales d'accompagnement soutiennent la mobilité des étudiants réunionnais. À l'inverse, le solde migratoire est nul

ou légèrement positif aux autres âges. Il est quasi nul pour les enfants jusqu'à 16 ans, ainsi que pour les retraités. Pour

les personnes de 25 à 59 ans, les installations sont un peu plus nombreuses que les départs (+ 1 000 personnes par an). Le solde migratoire est également négatif avec l'étranger, tandis qu'il est quasiment nul avec l'ensemble des quatre autres DOM.

Néanmoins, le solde migratoire est moins déficitaire que dans les années 1970, période au cours de laquelle l'État a mené une politique incitative d'émigration vers la métropole. Il s'agissait alors de répondre aux difficultés d'insertion professionnelle des jeunes qui arrivaient nombreux sur un marché du travail ne pouvant pas tous les accueillir.

Le solde migratoire s'inverse au cours des années 1980 et reste légèrement positif jusqu'au milieu des années 2000. Deux effets se conjuguent sur cette période. D'une part, les natifs de l'île sont moins nombreux à partir en métropole : crise économique et croissance du chômage y rendent plus difficile l'insertion professionnelle. D'autre part, le nombre d'arrivants ne cesse d'augmenter du fait de besoins croissants en main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les services.

Le **solde naturel** reste donc le moteur de la démographie avec des naissances toujours plus nombreuses que les décès. Toutefois, il baisse légèrement en 2015 pour s'établir à 9 500. En effet, les naissances sont relativement constantes au-delà de 14 000 par an depuis le début des années 2000. À l'inverse, les décès augmentent plus rapidement sur les dernières années, sous l'effet de l'arrivée aux âges élevés des générations importantes nées au cours du *baby-boom* des années 1950 à La Réunion (*figure 2*).

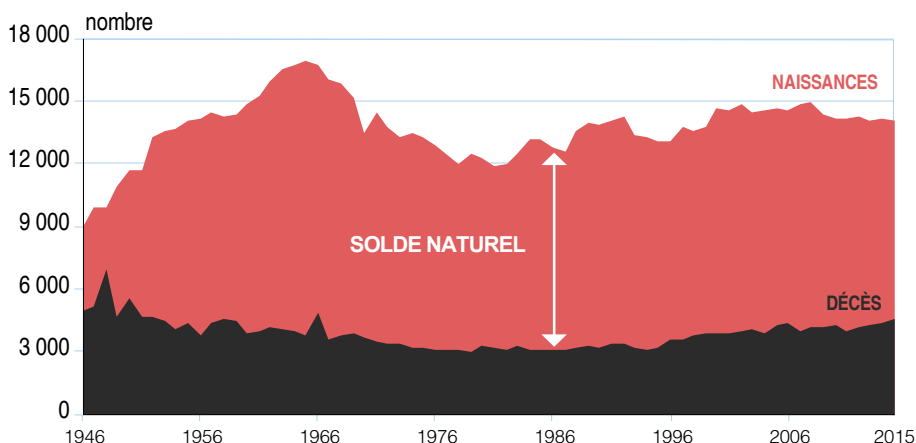
Au final, le taux de variation annuelle de la population dû au solde naturel ne cesse de diminuer : il était supérieur à 3 % par an dans les années 1960, s'établissait à 1,6 % par an dans les années 1990 et est en 2015 de 1,1 %. En effet, si le solde naturel est constant ou en légère baisse, il s'applique à une population réunionnaise qui ne cesse d'augmenter.

La fécondité est stable depuis 1990

En 2015, à La Réunion, le nombre d'enfants par femme en âge de procréer se stabilise à 2,46 (*figure 3*). Il baisse très fortement à partir du début des années 1950. En 1955, l'**indicateur conjoncturel de fécondité** s'élevait à 7 enfants par femme contre 3 en métropole. La fécondité des femmes réunionnaises entame ensuite une diminution continue pour atteindre le seuil de 3 enfants par femme en 1980, puis 2,5 au début des années 1990. Les transformations profondes de la société et de l'économie réunionnaises depuis la départementalisation de 1946 expliquent la baisse de la fécondité.

2 Un solde naturel très élevé

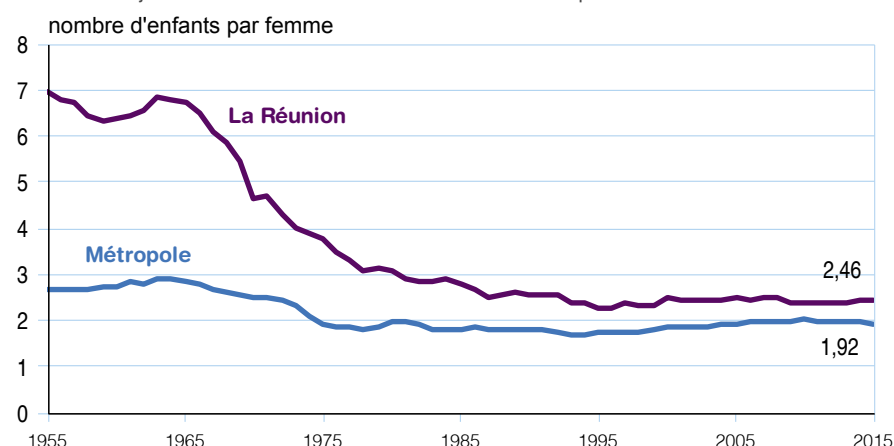
Évolution du nombre de naissances, de décès et du solde naturel à La Réunion depuis 1946



Source : Insee, statistiques de l'état civil.

3 De 7,0 enfants par femme à 2,5 en 60 ans

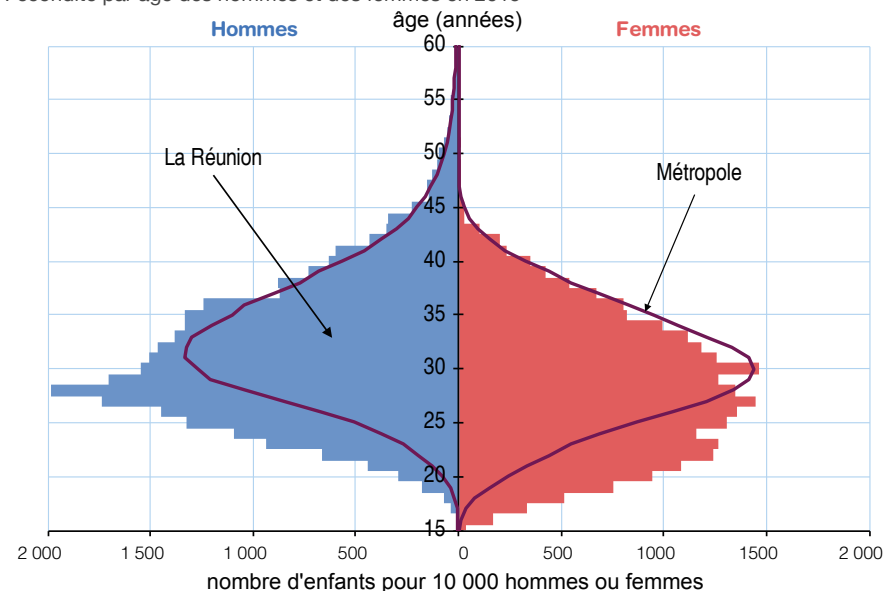
Indicateur conjoncturel de fécondité à La Réunion et en métropole de 1955 à 2015



Sources : Insee, statistiques de l'état civil (données domiciliées) et Estimations de population

4 Une fécondité précoce

Fécondité par âge des hommes et des femmes en 2015



Sources : Insee, statistiques de l'état civil et Estimations de population.

Depuis 1990, la fécondité des femmes réunionnaises est stable, à un niveau relativement élevé par rapport à celle des femmes de métropole (1,92 en 2015). Elle est supérieure au seuil nécessaire au renouvellement des générations. La fécondité

des femmes réunionnaises est aujourd'hui comparable à celle de l'ensemble des pays de l'Asie du Sud-Est. Avec le vieillissement de la population, le **taux de natalité** baisse néanmoins pour s'établir à 16,5 ‰ en 2015 contre 18,7 ‰ dix ans plus tôt.

Les Réunionnaises ont aussi leurs enfants plus tôt, avec un âge moyen des mères à la naissance de 28,8 ans contre 30,6 ans en métropole (figure 4). L'âge moyen des mères réunionnaises à la naissance a augmenté de 0,3 an en dix ans. Entre 15 et 24 ans, la fécondité des Réunionnaises reste 2,5 fois plus élevée qu'en France métropolitaine. Mais à partir de 28 ans, elle est quasiment équivalente à celle des Métropolitaines.

En 2015, 370 enfants sont nés de mères mineures, un nombre en net recul (429 en 2014) mais qui représente encore 2,6 % des naissances contre 0,5 % en France métropolitaine. Les naissances hors mariage sont stables et représentent 76 % des naissances à La Réunion (58 % en métropole).

En 60 ans, six mois d'espérance de vie gagnés chaque année

L'espérance de vie à la naissance à La Réunion s'établit en 2015 à 77,1 ans pour les hommes et à 83,6 ans pour les femmes (figure 5). En métropole, l'espérance de vie est un peu plus élevée, pour les hommes comme pour les femmes (respectivement 79,0 et 85,1 ans).

Les progrès sont considérables en l'espace de 60 ans. Ainsi, en 1953, à La Réunion, un homme naissait avec une espérance de vie de 48 ans, une femme de 54 ans, soit près de 30 ans de moins que de nos jours. L'écart d'espérance de vie avec la métropole était également élevé, d'environ 16,5 ans pour les hommes comme pour les femmes (figure 6). Il était encore supérieur à trois années quel que soit le sexe il y a dix ans. Depuis le début des années 1950, la durée de vie s'est allongée en moyenne de six mois par an sur l'île. Mais elle n'a pas progressé entre 2014 et 2015. L'éradication du paludisme, les progrès en matière d'approvisionnement alimentaire et d'hygiène, ainsi que la mise en place des infrastructures de santé ont permis ces gains d'espérance de vie. Ainsi, l'hôpital Félix-Guyon de Bellepierre est inauguré en 1957. Au début des années 1950, les infections, la malnutrition et le rachitisme étaient à l'origine de huit décès sur dix. Aujourd'hui, les causes de mortalité sur l'île sont celles des pays développés : maladies cardio-vasculaires et cancéreuses pour l'essentiel.

La convergence des durées de vie vers celle de la métropole semble néanmoins marquer le pas. En effet, les Réunionnais souffrent plus de certaines pathologies chroniques, comme le diabète. Par ailleurs, La Réunion reste un territoire plus pauvre, ce qui constitue un frein à la hausse de l'espérance de vie : en 2010, 42 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, soit trois fois plus qu'en métropole.

5 Les Réunionnaises ont une espérance de vie de 7 ans plus élevée que les Réunionnais

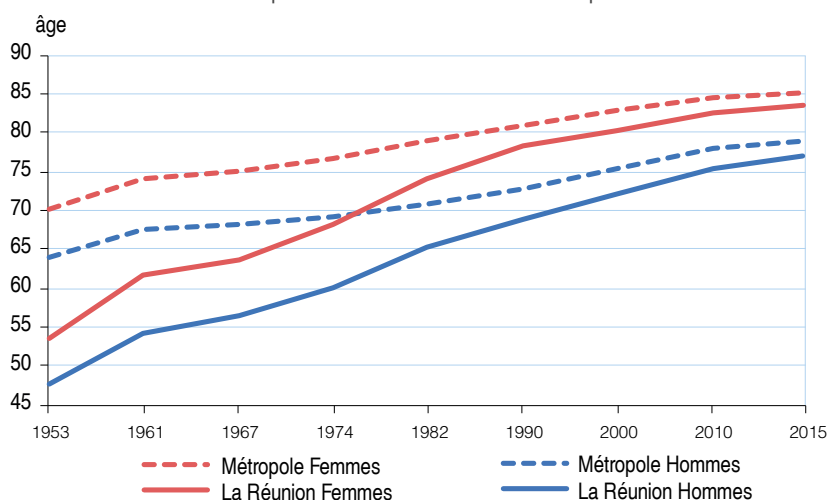
Chiffres clés sur la population à La Réunion et en métropole

	La Réunion		Métropole	
	2005	2014	2015	2015
Population au 1 ^{er} janvier de l'année suivante	781 962	843 529	850 996	64 604 599
Naissances vivantes	14 610	14 095	14 011	758 344
Naissances de mères mineures	612	429	370	3 439
Taux de natalité (‰)	18,7	16,8	16,5	11,8
Indicateur conjoncturel de fécondité	2,49	2,45	2,46	1,92
Décès	4 255	4 355	4 531	579 464
Taux de mortalité (‰)	5,6	5,2	5,3	9,0
Taux de mortalité infantile (‰)	7,9	7,1	6,7	3,4
Mariages	3 115	2 771	2 827	230 364
Taux de nuptialité (‰)	3,9	3,3	3,3	3,6
Pacs	286	992	990	187 248
Divorces prononcés	1 499	1 420	1 561	120 731
Espérance de vie à la naissance : - hommes	72,7	77,1	77,1	79,0
- femmes	80,5	83,7	83,6	85,1

Sources : Insee, Estimations de population et statistiques de l'état civil.

6 L'espérance de vie se rapproche de celle de la métropole

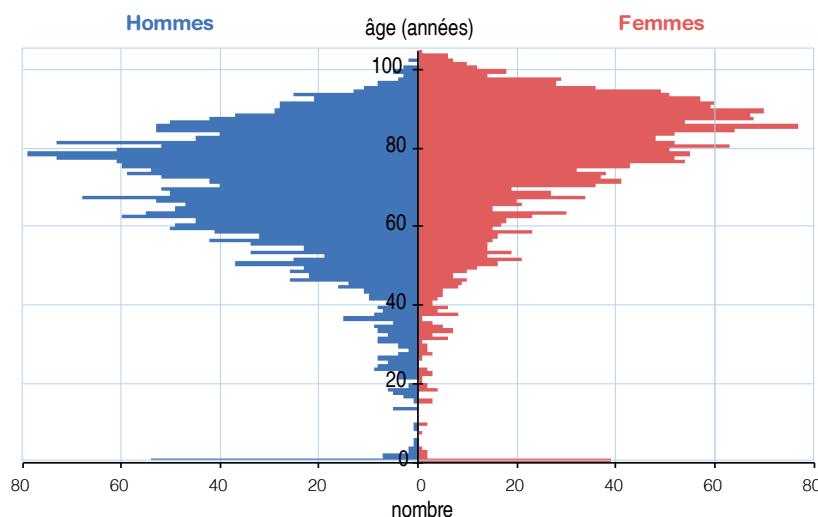
Espérance de vie à la naissance par sexe à La Réunion et en métropole de 1953 à 2015



Sources : Insee, Estimations de population et statistiques de l'état civil.

7 Une surmortalité masculine

Répartition des décès par âge et par sexe en 2015 à La Réunion



Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Forte surmortalité des hommes

En 2015, 4 530 personnes sont décédées à La Réunion, soit 175 de plus qu'en 2014. Il s'agit du niveau le plus élevé depuis 50 ans. Le **taux de mortalité** s'élève à 5,3 ‰. Il reste inférieur au niveau national (9,0 ‰),

en raison de la jeunesse de la population. Cependant, le taux de mortalité standardisé, qui permet de supprimer les effets de structure par âge de la population, est supérieur à celui de la métropole avant 65 ans (2,1 ‰ contre 1,9 ‰), comme pour les plus âgés (41,0 ‰ contre 38,4 ‰ pour les 65 ans ou plus).

Les décès sont plus nombreux chez les hommes que chez les femmes (2 460 contre 2070). L'écart de taux de mortalité entre hommes et femmes est deux fois plus élevé à La Réunion qu'en métropole (+ 1,3 point contre + 0,6 point). Les hommes meurent également plus jeunes en raison de comportements à risque (alcoolisme, accidents, etc.). La moitié d'entre eux ont moins de 69 ans au moment de leur décès, contre 80 ans pour les femmes (figure 7).

La mortalité infantile sur l'île est par ailleurs deux fois plus forte qu'en métropole : en 2015, 6,7 enfants sur 1 000 décèdent dans leur année de naissance, contre 3,4 sur 1 000 en métropole. Ce taux oscille entre 6 ‰ et 8 ‰ depuis le début des années 1990. En 2015, 93 nourrissons sont décédés avant leur premier anniversaire. Cette mortalité infantile relativement élevée est également observée dans les autres DOM. Affections de la période périnatale plus fréquentes qu'en métropole, conditions socio-économiques plus défavorables, expliquent cette surmortalité infantile.

132 000 personnes ont 60 ans ou plus

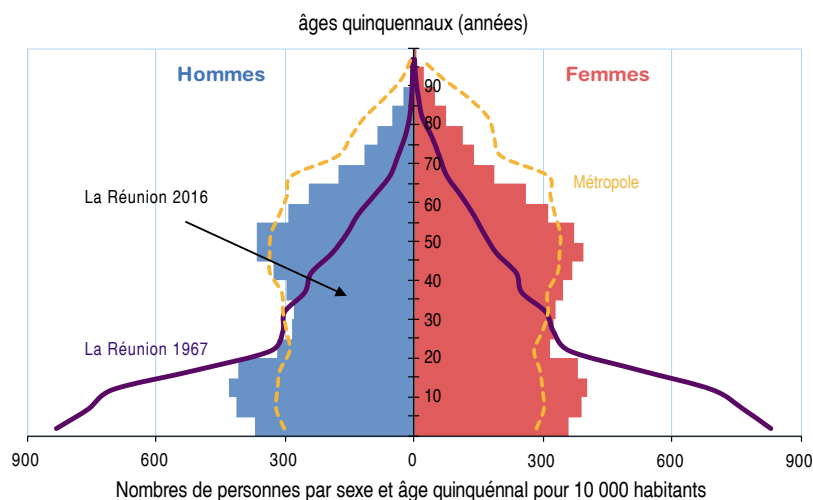
Les gains d'espérance de vie ont profondément transformé la population réunionnaise : l'île voit sa population vieillir. La structure par âge de la population se modifie (figure 8). Entre 1967 et 2016, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus triple, de 5 % à 16 %. Leur nombre passe de 22 000 à 132 000 personnes. Dans le même temps, la part des moins de 20 ans baisse de 56 % à 31 %.

Les équilibres se modifient donc. En 1967, l'île comptait ainsi 11 fois plus de jeunes de moins de 20 ans que de personnes âgées de 60 ans ou plus. En 2016, ce ratio n'est plus que de 2. En comparaison, en métropole en 2016, la situation est à l'équilibre : 25 % des habitants sont âgés de 60 ans ou plus et 24 % de moins de 20 ans.

Cependant, malgré ce vieillissement très important, La Réunion reste un département jeune : seuls Mayotte et la Guyane ont une population plus jeune encore. ■

8 En 50 ans, la part des 60 ans ou plus triple

Répartition de la population par sexe et âge quinquennal à La Réunion et en métropole



Source : Insee, Estimations de population.

Stabilité du nombre de mariages et de Pacs

En 2015, 2 800 mariages sont célébrés à La Réunion, soit 60 de plus qu'en 2014.

Le taux de nuptialité reste donc stable : 3,3 mariages sont célébrés pour 1 000 personnes depuis cinq ans. Seulement un mariage sur quatorze comprend une personne de nationalité étrangère à La Réunion, contre un mariage sur six en métropole. Dans quatre mariages sur dix, le couple a déjà un enfant en commun. Enfin, un mariage sur cinq est célébré en décembre, pendant l'été austral.

En 2015, 33 couples de même sexe se sont mariés à La Réunion, soit 1,2 % des mariages et deux fois moins qu'en 2014. En France, les unions de personnes de même sexe sont trois fois plus fréquentes (3,3 % des mariages).

En 2015, le nombre de Pacs est stable par rapport à l'année précédente (990). Le nombre de divorces augmente, après un recul l'année précédente (1 561 divorces après 1 420 en 2014).

Définitions

L'espérance de vie à la naissance est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

L'indicateur conjoncturel de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés.

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le taux de mortalité (brut) est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le taux de mortalité infantile est le rapport entre le nombre d'enfants décédés avant leur premier anniversaire et l'ensemble des enfants nés vivants.

Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le taux de nuptialité est le rapport du nombre de mariages enregistrés de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Insee La Réunion - Mayotte

Parc Technologique

10, rue Demarne - CS 72011

97443 Saint-Denis Cedex 9

Directrice de la publication :

Valérie Roux

Rédactrice en chef :

Julie Boé

Impression et composition :

Imprimerie Delort - Studio graphique ogham

ISSN : 2275-4318 (version imprimée)

ISSN : 2272-3765 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Ajir S. et Fabre E., « Bilan des migrations entre La Réunion et la France métropolitaine - Peu de départs et peu d'arrivées », *Insee Analyses La Réunion* n° 23, juin 2017 ;
- Ajir S., « Bilan démographique 2014 - Migration et décès freinent la démographie », *Insee Flash Réunion* n° 65, juin 2016 ;
- Bellamy V. et Beaumel C., « Bilan démographique 2015 - le nombre de décès au plus haut depuis l'après-guerre », *Insee Première* n° 1581, janvier 2016 ;
- Aouba A., Boulogne R., Danet S., Gonzalez L., Jouglu E., Rey G., « La mortalité infantile dans les départements d'outre-mer (2000-2008) », *Études et Résultats* n° 808, Drees, septembre 2012.

